

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie révèle les chiffres clés du secteur en 2022

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie dévoile son baromètre d'activité 2022. Structure de l'artisanat, profils des chefs d'entreprise, évolution des immatriculations, poids du secteur dans les 13 territoires, données régionales de l'apprentissage : les chiffres attestent du dynamisme de l'artisanat, première entreprise d'Occitanie.

Le baromètre d'activité recense **212 792 entreprises artisanales** en Occitanie et **438 263 actifs** (chefs d'entreprise, salariés, apprentis, conjoints collaborateurs) au 1^{er} janvier 2023. Le nombre d'entreprises artisanales est en **progression de 9 %** par rapport à 2021. La densité artisanale régionale se renforce également, pour atteindre **355 entreprises pour 10 000 habitants** (+ 7 % par rapport à 2021).

« *L'artisanat est toujours la première entreprise d'Occitanie* », souligne Joseph Calvi, président de la CMA Occitanie, qui ajoute : « *la dynamique du secteur s'est confirmée en 2022, dans les 13 territoires, dans un environnement économique et social complexe. Les chefs d'entreprise artisanale ont su démontrer, une nouvelle fois, leur capacité de résilience et d'adaptation aux transformations de notre économie. Dans le bâtiment, les services, l'alimentation et la fabrication, ce sont 250 métiers passion essentiels pour l'économie de proximité de nos territoires* ».

Une dynamique régionale de l'artisanat

Structurellement, le **bâtiment est le secteur d'activité qui recense le plus d'entreprises artisanales en Occitanie (38 %)**. Suivent les services (34 %), la production (15 %) et l'alimentation (13 %).

Les formes juridiques des entreprises artisanales sont multiples : 63 % sont des entreprises individuelles, 23 % des SARL et 14 % des sociétés.

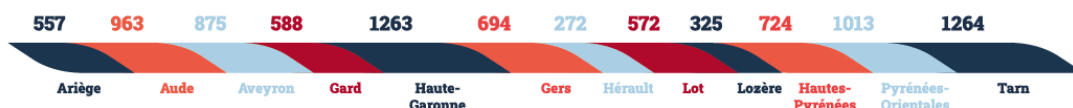
27 % des entreprises ont plus de 10 ans d'ancienneté. L'âge moyen du chef d'entreprise est de 46 ans, et 26 % des dirigeants d'entreprises artisanales sont des femmes.

En 2022, **31 586 entreprises artisanales ont été immatriculées** en Occitanie, dont 39 % dans les services, 33 % dans le bâtiment, 16 % dans la production et 12 % dans l'alimentation. 93 % des immatriculations ont concerné des créations d'entreprises et 4 % des reprises.



Leader de l'apprentissage dans l'artisanat

Avec **9 110 apprentis** inscrits dans les CFA du réseau au 31/10/2022, la CMA Occitanie conforte sa position de leader régional de l'apprentissage dans le secteur des métiers. « *Nous poursuivons notre investissement dans la formation, pour assurer l'avenir de l'artisanat et répondre aux défis du secteur, en matière de recrutement, de métiers en tension et de transmission des savoir-faire* », précise Joseph Calvi.



Nombre d'apprentis
par département

Avec 27 % des effectifs régionaux, **l'alimentation est la première filière de formation** dans le réseau de la CMA Occitanie, suivie de la maintenance automobile et autres matériels (22 %), du bâtiment (19 %) et des services (14 %). 8 % des effectifs choisissent, ex-aequo, le tourisme/hôtellerie/restauration et le commerce/gestion. Enfin, la filière images et métiers d'art rassemble 2 % des apprentis.

Partenaire du plan « 1 jeune / 1 solution », la CMA Occitanie est mobilisée pour favoriser l'insertion professionnelle de chaque jeune, quel que soit son âge (15 à 29 ans) et son parcours, initial ou reconversion professionnelle. En 2022, **1 517 jeunes ont bénéficié du dispositif passerelle « Prépa Apprentissage »**.

Convaincue que la diversité est une force pour les entreprises artisanales, la CMA Occitanie sécurise les parcours de formation des **personnes en situation de handicap**, qui représentent **11, 25 % des effectifs** en 2022.

>> [Consultez le baromètre de l'artisanat en Occitanie 2022](#) <<

A propos

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat Occitanie défend les intérêts des artisans et assure la promotion de l'artisanat sur son territoire. Elle propose une offre de service globale pour favoriser le développement des entreprises artisanales, et s'appuie sur ses 13 chambres départementales pour apporter une réponse de proximité aux artisans et aux collectivités. La CMA Occitanie assure la formation initiale des jeunes professionnels par la voie de l'apprentissage. Elle est dirigée par 325 artisans, élus pour 5 ans par leurs pairs, et accompagne plus de 212 000 entreprises artisanales.

Contact presse :

Cristelle Duos
c.duos@crma-occitanie.fr
 06 79 69 78 84